

LUCHON

Votre magazine d'informations

VOTRE ÉQUIPE

Découvrez votre nouvelle équipe municipale.

CITOYENNETÉ

Résultats de l'enquête du sens unique de l'Allée d'Étigny.

BUDGET

Un budget qui prépare l'avenir.

Sommaire



Votre équipe municipale	04-05
Les assemblées délibérantes	06
Communauté de communes	07-09
Crise sanitaire	10-11
Budget	12-13
La municipalité en actions	14-25
On sort	26-27
Citoyenneté	28
On en parle	29
La récap	30-35
Scolarité	36
Social	37
Expression politique	38
État civil	40
Divers	41
Informations utiles	42

Directeur de la publication : Éric Azémar • Rédacteur en chef : Bruno Augusto • Rédactrice adjointe : Caroline Servat • Rédaction : Éric Azémar, Lydia Poeys, Stéphanie Dantès, Régine Gallot, Ahmide Radi, Gilles Toniolo, Claude Lacombe, Michel Leray • Création graphique : Bruno Augusto • Infographie/mise en page/préresse : Fabrice Caperan, Bruno Augusto • Crédits photos : Mairie de Luchon, Dominique Fournier, Adobe Stock • Iconographe : Fabrice Caperan • Impression : Imprim31, 23 Boulevard des Landes, 31800 Estancarbon - Tirage 2 600 exemplaires • Gestion de la diffusion : Caroline Servat • Distribution : Mairie de Luchon • Dépôt légal : Novembre 2020, Mairie de Luchon, 23 Allée d'Etigny, 31110 Bagnères-de-Luchon • Courriel infos générales : accueil-mairie@mairie-luchon.fr • Tél. : 05 61 94 68 68. • Fin de rédaction : jeudi 12 novembre 2020.

Le magazine est imprimé sur du papier issu d'une forêt gérée durablement - 115gr pour les pages intérieures et 170gr pour la couverture.

Le magazine est imprimé en 2 600 exemplaires, soit un coût trimestriel par habitant de 1,13€.





Éric Azémar

Maire de Bagnères de Luchon

Chères Luchonnaises, Chers Luchonnais,

C'est avec plaisir, fierté et émotion que je m'adresse à vous pour la première fois par l'intermédiaire de ce bulletin municipal. Je tiens d'abord à vous remercier à nouveau pour la confiance que vous avez témoignée à notre équipe aux dernières élections municipales en la portant aux commandes de notre commune dès le premier tour des élections, le 15 mars 2020.

Je souhaite ici remercier les adjoints et conseillers municipaux qui m'entourent, pour la qualité du travail, la motivation, l'implication dont ils ont déjà fait preuve pour l'ensemble des dossiers traités depuis le 23 mai, date de notre installation à la mairie. Notre équipe est nouvelle dans l'exercice de ces fonctions. Après une courte période d'adaptation pour rassembler les dossiers en cours et comprendre le fonctionnement des services de la Mairie, l'urgence de l'actualité nous a immédiatement plongé dans l'action ! Une action à laquelle est directement et étroitement associée l'équipe des agents municipaux sans laquelle rien ne pourrait se faire ni se voir.

Nous ne souhaitons pas être seuls dans la passionnante gestion de notre cité : notre municipalité associera à la réflexion commune les habitants qui le souhaitent. L'expression d'une pluralité constructive, la diversité des points de vue et des expériences sont des forces que nous souhaitons utiliser. Une municipalité est d'abord au service de la population, notre écoute sera un gage de cette volonté de servir l'intérêt général. La responsabilité qui est la mienne est loin d'être facile à porter mais elle est riche des rapports humains que nous pouvons entretenir et renforcer.

L'année 2020 est une année exceptionnelle à tous points de vue. La crise sanitaire que nous traversons a retardé notre installation au 23 mai, juste en amont de l'ouverture de la saison estivale. Malgré toutes les épreuves, avec mon équipe nous œuvrons quotidiennement pour préparer un bel avenir pour notre commune.

Le contenu de ce bulletin municipal en témoigne. Résumé de l'essentiel des actions municipales, il vous permet de prendre connaissance des décisions de notre conseil municipal, de la situation des finances communales (dans l'état où nous les avons trouvées), mais aussi des réalisations de l'année et des projets en cours. Le bulletin d'information municipal reste trimestriel. Il ne sera pas le seul moyen de vous informer : le site internet de la mairie, qui sera refondu, et des réunions publiques participeront à garder un contact étroit avec vous.

Au vu des conditions actuelles et de leurs conséquences à court et moyen terme, la mandature qui s'est ouverte sera sans doute l'une des plus difficiles qu'ait connue la ville de Luchon. Autant que possible, en étant flexibles et réactifs nous resterons fidèles à notre programme en intégrant les paramètres sanitaires et financiers qui s'imposent désormais à nous.

Malgré l'impact financier de la crise sanitaire sur les résultats de notre établissement thermal, et donc sur les comptes de la commune, je souhaite que nous engagions autant que possible les investissements structurants dont la ville a besoin. Pour cela, nous compterons beaucoup sur l'aide de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil départemental. Je saisis cette occasion pour remercier encore ces derniers pour l'effort financier important qu'ils ont déjà apporté à la ville de Luchon pour la construction de notre budget 2020.

Parallèlement, tout en nous assurant des conséquences sur l'économie locale, nous explorerons toutes les pistes de réduction de nos frais de fonctionnement, en particulier en ce qui concerne la mise en concurrence systématique des fournisseurs, tant pour la fourniture des biens que des services. Nous travaillons également à une meilleure organisation du travail des équipes municipales.

Pour conclure, je souhaite vous redire que, tout comme l'ensemble des élus et le personnel municipal dont je salue à nouveau le travail, je me tiens à votre entière disposition.

Comme je m'y étais engagé lors de la campagne municipale, vous pouvez compter sur mon implication, mon énergie et ma rigueur au service des habitants de notre commune.

Malgré les circonstances exceptionnelles que connaît notre pays, je vous invite à rester autant que possible positifs et optimistes. Un avenir meilleur nous attend.

Le conseil municipal de Luchon.



Éric Azémar

Maire



Vous avez des projets, des questions ou des demandes diverses ? N'hésitez pas à prendre un rendez-vous avec un élu de la municipalité. Ils sont vos interlocuteurs du quotidien.



Prendre rendez-vous avec
M. le Maire : 05 61 94 68 62

Prendre rendez-vous
avec un élu : 05 61 94 68 65



Gilles Toniolo

1^{er} adjoint au maire en charge de la stratégie politique, de la communication, des ressources humaines, du commerce, de l'artisanat et du développement économique.



Catherine Derache

2^{ème} adjointe au maire en charge de la politique de santé, du thermalisme, du bien-être, de la jeunesse et de l'éducation.



Claude Lacombe

3^{ème} adjoint au maire en charge de l'urbanisme, du développement et de l'accessibilité de la ville, des travaux, de l'environnement et de la commande publique.



Sabine Cazes

4^{ème} adjointe au maire en charge de l'action sociale.



Ahmide Radi

5^{ème} adjoint au maire en charge des affaires générales, de la culture, des patrimoines et de l'architecture.



Michel Leray

Conseiller municipal délégué à l'écologie, au développement durable, aux transports, à la restauration municipale.



Marilyne de Farcy de Pontfarcy

Conseillère municipale déléguée à la sécurité, à l'animation et aux sports.
3^{ème} Vice-présidente de la C.C.P.H.G. en charge de la Communication, vie institutionnelle et soutien aux associations.



Gilbert Torres

Conseiller municipal délégué au suivi des travaux de la régie municipale technique, à la forêt communale et à l'agriculture.



Michèle Boy

Conseillère municipale
Membre de la Commission de Délégation de Services Publics et du C.O.P.I.L. Schéma Directeur Urbain.



Françoise Brunet

Conseillère municipale
Vice-présidente du Conseil de Surveillance des Hôpitaux et en charge de la gestion des cimetières.



Audrey Conan

Conseillère municipale



Jean-Christophe Giménez

Conseiller municipal



Pierre Fourcadet

Conseiller municipal
Correspondant défense de la commune



Olivier Pérusseau

Conseiller municipal



Michèle Cau

Conseillère municipale,
liste Passionnement Luchon



Louis Ferré

Conseiller municipal,
liste Passionnement Luchon



John Palacin

Conseiller municipal,
liste Unis pour Luchon
Conseiller régional Occitanie /
Pyrénées-Méditerranée



Gérard Subercaze

Conseiller municipal,
liste Unis pour Luchon

Les assemblées délibérantes du C.C.A.S. et de Luchon Forme et Bien-Être.



Conseil administration de Luchon Forme et Bien-Être

Collège des élus :

Mme Catherine DERACHE, présidente
M. Eric AZEMAR, vice-président
M. Pierre FOURCADET
M. Jean-Christophe GIMENEZ
Mme Michèle BOY
Mme Françoise BRUNET LACOUÉ
M. Olivier PERUSSEAU

Collège des socioprofessionnels

Mme Joëlle LACOMBE
Mme Elisabeth ZORAPAPILIAN
M. Céline LETERTRE
M. Julien MIELLET
M. Freddy LUZENT



Conseil administration du C.C.A.S.

Collège des élus :

M. Eric AZEMAR, président
Mme Sabine CAZES, vice-présidente
Mme Catherine DERACHE
Mme Michèle BOY
Mme Françoise BRUNET-LACOUÉ
M. John PALACIN
M. Louis FERRÉ.

Collège des administrateurs issus de la société civile

Mme Christiane MENJON, au titre des associations de réinsertion, représentant de l'Unité Locale de la Croix-Rouge Française,
Mme Mauricette MARKIDES, au titre de l'U.D.A.F.,
Mme Sophie CASTAING, au titre des associations des personnes handicapées, représentant l'Association des Paralysés de France,
Mme Simone DELOR, représentant de l'Unité Locale du Secours Catholique,
Mme Véronique JACQUELIN, au titre des personnes participant à des actions sociales,
M. Marc VENTURIN, représentant de l'Unité Locale des Restos du Cœur.

Vos conseillers à la Communauté de Communes.

A la suite des élections municipales et communautaires des 15 mars et 28 juin, voici ci-dessous les élus Luchonnais qui vous représentent à la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises. Le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises comporte 95 élus. Le bureau est composé de 14 membres (B) avec un président (P) et 13 vices-président(e)s (VP), élus le jeudi 16 juillet 2020.

ANTICHAN DE FRONTIGNES : DUMAIL Bernard, (B)
ANTIGNAC : COMET Sylvain, (B)
ARDIÈGE : BERRE Dominique,
ARGUT-DESSOUS : JACQUARD Claude,
ARLOS : RIBIS Jean-Marc,
ARTIGUE : CAU Marcel,
BACHOS : PELAYO Gabriel,
BAGIRY : MORETTO Joseph,
BAGNÈRES DE LUCHON : **AZEMAR Eric**, (B)
BAGNÈRES DE LUCHON : **DE FARCY DE PONTFARCY Marilyne** (VP)
BAGNÈRES DE LUCHON : **TONIOLO Gilles**,
BAGNÈRES DE LUCHON : **CAZES Sabine**,
BAGNÈRES DE LUCHON : **PERUSSEAU Olivier**,
BAGNÈRES DE LUCHON : **BRUNET LACOUE Françoise**,
BAGNÈRES DE LUCHON : **LACOMBE Claude**,
BAGNÈRES DE LUCHON : **PALACIN John**,
BAGNÈRES DE LUCHON : **FERRE Louis**,
BARBAZAN : STRADERE Michelle, (B)
BAREN : ABO PATTARONE Marie,
BENQUE DESSOUS-DESSUS : DARDÉ Jean-Paul,
BEZINS GARRAUX : DAT Jean-Michel,
BILLIÈRE : LAFONT Céline,
BINOS : GUIARD Olivier,
BOURG D'OUÉIL : JAMME Henri,
BOUTX : MELAZZINI André,
BURGALAYS : CASTEX Claude,
CASTILLON DE LARBOUST : CRAMPE Philippe, (VP)
CATHERVIELLE : EMPORTES Christian,
CAUBOUS : GOUZY José,
CAZARILH LASPÈNES : DENARD Jean-Paul,
CAZAUX LAYRISSÉ : DORE Jean-Pierre,
CAZEAUX DE LARBOUST : ESCOLE Simon,
CHAUM : CASTELL José,
CIER DE LUCHON : COMET Jean-Pierre, (B)
CIER DE RIVIÈRE : EXPOSITO Murielle,
CIERP GAUD : LASALA Jean-Pierre, (VP)
CIERP GAUD : MOUNIER Ghislaine,
CIERP GAUD : REBONATO Jean-Pierre, (B)
CIRÈS : BRUNA Laurent,
ESTENOS : MARTIN Denis, (VP)
EUP : PÉRÉMIQUEL Mathieu,
FOS : PENETRO Pascal,
FRONSAC : LADEVEZE Michel, (VP)
FRONTIGNAN DE COMMINGES : PLANAS Yves, (VP)
GALIÉ : ABBÈS Pierre,
GARIN : DUPLAN Patrick,
GÉNOS : CHAPOT Denis,
GOUAUX DE LARBOUST : DE PECO Serge,
GOUAUX DE LUCHON : PRINCE Bernard, (VP)

GOURDAN POLIGNAN : SAULNERON Patrick,
GOURDAN POLIGNAN : RENAUD Annie,
GOURDAN POLIGNAN : COLLA Serge, (B)
GOURDAN POLIGNAN : LARQUE Serge, (B)
GURAN : MORA Bernard, (B)
HUOS : PUIGDELLOSAS Claude,
HUOS : SERRANO Georges,
JURVIELLE : ELIE Patrick,
JUZET DE LUCHON : LAGLEIZE Patrick, (VP)
LABROQUÈRE : LARQUE Alain, (VP)
LÈGE : MARTIN François,
LOURDE : HUET Serge, (VP)
LUSCAN : CASTEX Marie-Thérèse,
MALVEZIE : SARRAUTE Daniel,
MARIGNAC : CAMPAGNE André, (VP)
MARTRES DE RIVIÈRE : SALVATICO Jean-Paul, (B)
MAYRÈGNE : SACAZE Jean-François,
MELLES : DUBOIS Alban, (B)
MONT DE GALIÉ : THÉBÉ Henri,
MONTAUBAN DE LUCHON : CAU Claude,
MONTAUBAN DE LUCHON : AUFRÈRE Isabelle, (B)
MOUSTAJON : ABADIA Jean-François,
OÛ : RIVES Jean-Jacques,
ORE : MINEC Hervé,
PAYSSOUS : RENAUD Jacques,
POINTIS DE RIVIÈRE : BISTOLFI Patrick,
POINTIS DE RIVIÈRE : DUPLEICH Jean-Luc,
POINTIS DE RIVIÈRE : GAMBONI Jean-Philippe,
PORTET DE LUCHON : CHEVREL Bernadette,
POUBEAU : SAPORTE Gérard,
SACCOURVIELLE : GARCIA Clément,
SAINT BERTRAND : UCHAN Maire-Claire, (VP)
SAINT AVENTIN : TINE Jean-Claude,
SAINT-BÉAT-LEZ : HAEIN Thierry, (B)
SAINT MAMET : SAINT-MARTIN Yvon,
SAINT MAMET : BRILLET Gérard, (B)
SAINT PAUL D'OUÉIL : REDONNET Jean-Luc,
SAINT PÉ D'ARDET : RIVAL Patrice,
SALLES ET PRATVIEL : PUENTE Alain, (P)
SAUVETERRE DE COMMINGES : PRAT Philippe,
SAUVETERRE DE COMMINGES : FILLASTRE André, (VP)
SEILHAN : VIGNEAUX Denise,
SIGNAC : GUAUS Bernard,
SODE : LAMORA Christel,
TRÉBONS : CAUSSETTE Guillaume,
VALCABRÈRE : VERDIER Jean.

L'importance de la Communauté de Communes.

Une nouvelle dynamique

La Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises (C.C.P.H.G.) est le regroupement de 76 communes qui coopèrent pour l'avenir de notre territoire. La nouvelle municipalité travaille en pleine entente avec l'ensemble des communes des Pyrénées Haut-Garonnaises. La coopération intercommunale oblige à dépasser la logique sectorielle, à dépasser les limites communales, à **se donner les moyens de mettre en oeuvre un projet de "vivre ensemble"** dans un périmètre élargi. **La notion de projet est dans l'ADN de notre territoire et de notre équipe, les élus de la nouvelle intercommunalité avancent avec pour seul objectif de développer l'attractivité et le confort de tous ses administrés.**

Marilyne de Farcy de Pontfarcy, élue de notre municipalité, représente Luchon en tant que 3^{ème} Vice-Présidente en charge de la vie associative et de la communication et M. le Maire représente la ville de Luchon en tant que membre du bureau de la Communauté de Communes.

Les compétences exercées par la Communauté de communes sont entre autres : développement économique ; protection et mise en valeur de l'environnement / développement durable (gestion des déchets...); politique du logement et du cadre de vie ; équipements sportifs et culturels ; équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire ; action sociale ; assainissement ; tourisme ; transport ; document d'urbanisme et le projet de maison de la santé ...



Alain PUENTE

Président de la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises.



Yves PLANAS

1^{er} Vice-président en charge des services aux communes et cadre de vie.



André CAMPAGNE

2^{ème} Vice-président en charge des finances et politique d'investissement.



Marilyne DE FARCY DE PONTFARCY

3^{ème} Vice-présidente en charge de la Communication, vie institutionnelle et soutien aux associations.



Michel LADEVEZE

4^{ème} Vice-président en charge de la Voirie.



Marie-Claire UCHAN

5^{ème} Vice-présidente en charge de l'action culturelle et coopération transfrontalière.



Jean-Pierre LASALA

6^{ème} Vice-président en charge des pompes funèbres.



Philippe CRAMPE

7^{ème} Vice-président en charge du tourisme et économie de la montagne.



Serge HUET

8^{ème} Vice-président en charge de la santé et personnes en situation de fragilité.



Denis MARTIN

9^{ème} Vice-président en charge de la politique du tri et valorisation des déchets.



Bernard PRINCE

10^{ème} Vice-président en charge de l'aménagement du territoire et développement économique.



Alain LARQUE

11^{ème} Vice-président en charge de la gestion des infrastructures communautaires et petit patrimoine.



Patrick LAGLEIZE

12^{ème} Vice-président en charge des espaces naturels et développement durable.





André FILLASTRE

13^{ème} Vice-président en charge de l'enfance et jeunesse.

Mairie de Luchon et Communauté de Communes.

Qui fait Quoi ?

	 COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	COMPÉTENCES DE LA COMMUNE 
DOMAINE PUBLIC ET SÉCURITÉ		<ul style="list-style-type: none"> • Protection de l'ordre public local par le biais du pouvoir de police du maire • Occupation du domaine public • Foires et marchés
ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) • Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés • Adoption d'un plan Climat Air Énergie Territorial 	<ul style="list-style-type: none"> • Eau et assainissement • Propreté urbaine, parcs et jardins
ENFANCE SOCIAL	<ul style="list-style-type: none"> • Crèche • Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) • Portage de repas à domicile • Périscolaire (ALAE) 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge des écoles primaires (création, gestion et financement à l'exception de la rémunération des enseignants) • Jeunesse : soutien à la MJC • CCAS • Maison de retraite Era Caso
AMÉNAGEMENT TRAVAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Création, aménagement et entretien de la voirie intercommunale sauf les trottoirs • Entretien des sentiers • Transports intercommunaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Urbanisme / PLU • Petits travaux d'entretien et d'embellissement • Aménagement et entretien de la voirie communale y compris tous les trottoirs • Transports communaux
	<ul style="list-style-type: none"> • Pompes funèbres 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien des cimetières
ÉCONOMIE	<ul style="list-style-type: none"> • Développement économique : Zones d'activités, politique locale du commerce • Tourisme : Promotion du tourisme dont Office de tourisme • Stations de ski (Syndicat mixte Haute-Garonne Montagne) 	<ul style="list-style-type: none"> • Thermalisme
SPORT / CULTURE	<ul style="list-style-type: none"> • Création et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire • Soutien aux associations intercommunales 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des équipements sportifs • Musées, salles de spectacles, organisation d'événements • Soutien logistique aux manifestations et animations • Soutien aux associations communales
ADMINISTRATION	<ul style="list-style-type: none"> • Secrétariat intercommunal pour 26 communes 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctions électorales • État-civil • Archives
FISCALITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination taxe de séjour • Détermination taxe ordures ménagères • Détermination taxe C.F.E. • Détermination de sa part de taux : Taxe Foncière + Taxe Habitation 	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination de sa part de taux : Taxe Foncière + Taxe Habitation

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

**PROTÉGEONS-NOUS
LES UNS LES AUTRES**



Se laver régulièrement les mains
ou utiliser une solution hydro-
alcoolique



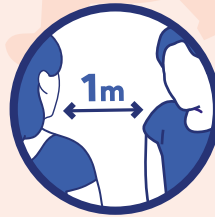
Tousser ou éternuer dans son
coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir
à usage unique



Porter correctement un masque
quand la distance ne peut pas
être respectée et dans les lieux
où cela est obligatoire



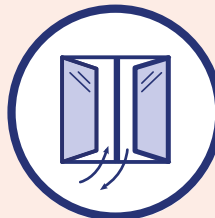
Respecter une distance d'au
moins un mètre avec les autres



Limiter au maximum ses
contacts sociaux (6 maximum)



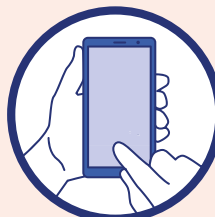
Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes,
3 fois par jour



Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

Les nouvelles règles **sanitaires.**

Depuis le 29 octobre 2020 minuit et pour lutter contre la nouvelle vague de l'épidémie du Covid-19, un reconfinement a été décidé pour une durée d'au moins quatre semaines, c'est-à-dire jusqu'au 1^{er} décembre 2020.

CE QUI EST FERMÉ

L'essentiel des établissements recevant du public sont fermés :

- Les bars et les restaurants (sauf pour des activités de livraison et de retrait de commandes) ;
- Les commerces autres que ceux de première nécessité (sauf pour des activités de livraison et de retrait de commandes) ;
- Les salles polyvalentes, les salles de conférence, les parcs d'attraction, les salons, foires et expositions ;
- Les salles de spectacle et les cinémas ;
- Les salles de sport et les gymnases (les sports collectifs même en plein air sont interdits) ;
- Les établissements qui proposent des activités extrascolaires, sportives ou artistiques, comme les conservatoires ou les clubs de sport.

CE QUI RESTE OUVERT

- Les crèches, écoles, collèges et lycées avec des protocoles sanitaires renforcés : les enfants dès 6 ans devront porter un masque ; la circulation des élèves dans les bâtiments doit être limitée, des récréations sont organisées par groupes ; la restauration scolaire se poursuit dans le respect des gestes barrières ;
- Les guichets des services publics (Mairie, etc.) ;
- Les visites en EHPAD restent autorisées dans le strict respect des règles sanitaires ;
- Les parcs, jardins, forêts ;
- Les cimetières ;
- Les commerces alimentaires essentiels, les stations-services et les garages, les laveries, les magasins de journaux et les tabacs, les opticiens ; équipement informatique,
- Les commerces de gros, les magasins de bricolage et les jardinerie ;
- Les hôtels peuvent conserver une activité pour les déplacements professionnels indispensables, mais les restaurants de ces établissements sont fermés ;
- Pressing et blanchisserie.

DÉPLACEMENTS HORS DU TERRITOIRE

- Les frontières restent ouvertes au sein de l'espace européen.
- Les déplacements hors de l'Europe sont interdits. Les frontières extérieures de l'espace européen restent fermées, sauf exception, notamment pour les Français de l'étranger qui peuvent toujours rentrer sur le territoire à condition de faire un test.

LIMITATION DES DÉPLACEMENTS

Les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et sur attestation uniquement :

- Faire ses courses alimentaires (achats de première nécessité, achats de fourniture nécessaires à l'activité professionnelle) ;
- Accompagner ses enfants à l'école ;
- Se rendre ou revenir de son lieu de travail, exercer son activité professionnelle si le télétravail n'est pas possible ;
- Des motifs médicaux (à l'hôpital, dans une pharmacie, chez un médecin) ;
- Des motifs familiaux impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires, notamment aux personnes en situation de handicap ou pour la garde d'enfants ;
- Pour une convocation judiciaire ou administrative ;
- Se rendre à des formations, un examen (comme le permis de conduire) ou un concours ;
- Participer à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative ; pour lutter contre la pauvreté ou pour des distributions d'aides alimentaires à domicile) ;
- Faire de l'activité physique (seulement pour une pratique individuelle de plein air comme le jogging), prendre l'air ou promener un animal domestique pendant une durée d'une heure et dans un rayon maximal d'un kilomètre ;
- Se rendre dans un service public ou chez un opérateur assurant un service public (CAF, Pôle emploi, maisons départementales), pour un rendez-vous à la mairie ou à la préfecture.

Des attestations permanentes sont en ligne sur le site internet (www.gouvernement.fr/info-coronavirus/ressources-a-partager) pour les déplacements domicile travail et pour amener les enfants à l'école. Pour les autres motifs les attestations individuelles seront à remplir à chaque déplacement.

Une amende forfaitaire de 135 € sera appliquée en cas de non-respect du confinement.

RASSEMBLEMENTS

- Les réunions privées, en dehors du noyau familial, et les rassemblements publics sont interdits sur la voie publique,
- L'Église restera ouverte mais les cérémonies religieuses sont interdites.
- Les obsèques sont limitées à 30 personnes maximum.
- Les mariages sont limités à 6 personnes au plus.

Le contexte **budgetaire** à Luchon.

En matière de finances locales, l'année 2020 a été marquée par les conclusions de l'audit externe commandité par M. le préfet de Région, face à la situation très dégradée de nos finances.

Un héritage financier à haut risque

L'audit financier réalisé par le cabinet indépendant ERNST and YOUNG, sous l'égide de la Banque des Territoires a permis à la municipalité d'avoir une vision certaine et objective des finances de la ville.

L'audit a mis en lumière les faiblesses suivantes :

- 1. Le niveau élevé de créances non encaissées en notre faveur pour 2,1 millions d'euros.** Dans une première étape nous avons dû provisionner 150.000 euros pour ces créances en non-valeur dans le budget 2020.
- 2. Le montant trop faible des provisions constituées par la municipalité précédente** pour refléter les risques réels auxquels la commune est confrontée, il a fallu ainsi rajouter 547.000 € euros de provisions pour risques dans le budget 2020. Dans le même temps nous avons dû supprimer 480.000 € de dotation touristique dans le budget prévisionnel 2020 que nous avons trouvé. Ainsi le résultat réel de fonctionnement en 2019 est 825.000 € et non 2 millions ! Le montant important des créances non encaissées (2.1 millions) est une véritable source d'inquiétude...
- 3. Le niveau élevé de l'endettement des Thermes (4,2 millions d'euros)** et le faible niveau de trésorerie de l'établissement thermal (ce qui va dégrader durablement les finances de la ville),
- 4. L'absence de provisions aux Thermes pour « gros entretien et renouvellement »**, ce qui peut exposer la commune au risque de non renouvellement du patrimoine,

5. La baisse continue depuis 2015 des recettes de fonctionnement de la ville (baisse de 9%). Ceci s'explique par la baisse importantes des produits des services et de gestion courante (disparition des revenus de l'eau minérale de Luchon, par exemple), par la baisse continue des dotations et subventions. Parallèlement, sur la même période les recettes de la fiscalité ont augmenté de 16%. Ces recettes fiscales représentent 74% des recettes de la collectivité. 60% de ces recettes fiscales proviennent des taxes foncières et taxes d'habitation qui ont augmenté entre 2017 et 2019.

6. Le taux d'épargne de la ville s'est amélioré mais reste en dessous de 19%, moyenne des communes de moins de 10.000 habitants

7. En 2019, la Capacité d'Autofinancement (CAF) brute et nette sont positives mais faibles, elles ne permettent pas de dégager des marges de manœuvre importantes pour la collectivité.

8. Les recettes d'investissement et les résultats de fonctionnement ne permettent pas de couvrir les dépenses d'investissement.

Le budget de fonctionnement de la ville de Luchon est de 15 millions d'euros pour 2020. Dans ce budget, pour les dépenses, 2,5 millions € sont consacrés aux charges à caractère général. C'est une piste importante d'économies à réaliser sur les budgets 2021 et 2022.

Endettement des Thermes

4 200 000€

Budget de fonctionnement de la ville de Luchon

15 000 000€

Depuis notre arrivée à la mairie de Luchon, la situation financière de la ville a changé, ce qui était encore envisageable financièrement il y a encore un an ne l'est plus, la crise sanitaire a eu des incidences qui ont fortement impacté les finances de la ville ; elle a aussi exposé les faiblesses structurelles de nos finances : **la majorité municipale a fait un choix, mettre en œuvre un plan financier sans précédent de manière à éviter la mise sous tutelle de notre commune.** Dans nos démarches complexes et exceptionnelles, nous avons pu bénéficier de l'écoute attentive et de l'aide de la Préfecture, de la Direction Régionale des Finances Publiques, du Conseil Régional et du Conseil départemental.

Ainsi la ville va souscrire un emprunt de 2.1 millions d'euros qui permettra exceptionnellement, par le mécanisme

comptable de l'étalement des charges, d'équilibrer les budgets 2020 des thermes et de la ville.

Cet équilibre de fonctionnement étant trouvé, il s'agissait ensuite de sécuriser les investissements structurants nécessaires à accomplir dès l'année 2020 mais aussi de sécuriser les investissements déjà engagés par la municipalité précédente. Ainsi, les investisseurs institutionnels (l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil départemental) ont-ils accepté d'aider en ce sens la ville de Luchon avec des montants exceptionnellement élevés de subventions. Qu'ils trouvent ici l'expression de nos remerciements.

Malgré toutes ces contraintes financières, et comme nous nous y étions engagés, il n'y aura aucune augmentation des taux de la fiscalité à Luchon. Ainsi, en repensant chaque étape de la construction du budget municipal, nous avons réussi à construire un budget réaliste, dynamique et qui n'impacte pas le pouvoir d'achat des Luchonnais.

L'année 2020 touche à sa fin, l'équipe municipale est déjà entrée dans la phase de réflexion pour la construction du budget 2021. Nous vous en reparlerons.

Emprunt de

2 100 000€

pour équilibrer les budgets 2020 des thermes et de la ville





Signaler **les personnes isolées !**

Personnes âgées, sans-abri, femmes victimes de violences conjugales... Vous êtes dans cette situation ou vous connaissez des personnes dans ce cas et vous souhaitez vous engager pour leur venir en aide ? Contactez le C.C.A.S. de Luchon.

Si vous avez besoin d'aide ou si vous connaissez quelqu'un qui a besoin d'aide à Luchon **vous pouvez joindre le C.C.A.S. au 05 61 94 68 80 de 8h à 12h15 et de 14h à 17h30.**

Une mise en relation confidentielle avec les services compétents de la Ville ou nos partenaires, est assurée pour les demandes suivantes : Aide à domicile / Accompagnement social / Appels de convivialité pour lutter contre l'isolement...

La sirène de Luchon de **nouveau en fonction.**

La municipalité a décidé de reprendre les essais mensuels de la sirène de Luchon dont le rôle est d'alerter la population. Cette sirène est restée plusieurs années sans fonctionner et fait partie d'un dispositif réglementaire obligatoire pour prévenir d'un éventuel danger. **Chaque premier mercredi du mois, la sirène retentira à 12h15 pour un essai mensuel.**

Que faire en cas de vraie alerte ?

Les comportements réflexes à adopter immédiatement sont donc se mettre en sécurité, s'informer, ne pas aller chercher ses enfants à l'école et ne téléphoner qu'en cas d'urgence vitale. En fonction des situations, les autorités vous indiqueront la conduite à tenir : se protéger dans un bâtiment ou évacuer la zone dangereuse. Vous trouverez plus d'informations sur le DICRIM.



La municipalité a décidé de procéder à de nouveaux tests pour vérifier **le bon fonctionnement de la sirène afin d'alerter la population d'un éventuel danger.**



Des travaux de rénovation **aux Thermes.**

Année exceptionnelle, organisation exceptionnelle. Les Thermes de Luchon vont entamer une série de travaux de rénovation technique et remplacer la baie vitrée de la piscine ronde du vaporarium.

Malheureusement, les Thermes et Luchon Forme et Bien-Être ont dû fermer leurs portes avant l'heure suite au nouveau confinement. Les Thermes rouvriront leurs portes, fin mars 2021.

Les Thermes et Luchon Forme et Bien-être utilisent les conditions sanitaires pour préparer l'avenir. Luchon Forme et Bien-Être, sera fermé du 2 novembre 2020 au 2 avril 2021 et les Thermes seront fermés du 30 novembre 2020 au 28 mars 2021. Pendant cette fermeture, des travaux seront entrepris jusque fin mars. Ils s'inscrivent dans le cadre de la future délégation de service public. Les Thermes de Luchon ont grand espoir que la situation sanitaire s'améliore pour la nouvelle saison thermale du 29 mars au 13 novembre 2021. Comme elles l'ont fait pour la saison 2020, les équipes mettront tout en œuvre pour assurer aux curistes et clients leurs soins dans un climat serein, où tout sera pensé pour leur confort et bien-être.

Des prévisions de fréquentation atteintes.

En raison de la crise sanitaire, les Thermes de Luchon n'ont pu exercer leur activité normalement cette année. Même si nous vivons des heures difficiles, l'établissement thermal a su faire face aux exigences sanitaires pour offrir à plus de 3 644 curistes des soins de qualité et en toute sécurité. Une enquête de satisfaction a donnée d'excellents retours de la part de nos curistes.

Le dossier des Thermes **avance à grand pas.**

Il est clair depuis longtemps que le mode de gestion municipal de notre établissement thermal n'est plus adapté à son bon fonctionnement. De plus, le besoin impératif d'investissements importants pour la modernisation et l'attractivité de nos thermes est tel que ce constat d'un besoin de changement de gestion est une évidence.

Ainsi, une recherche de délégataire pour une nouvelle gestion de nos thermes a-t-elle été entreprise par la municipalité précédente. Les négociations, stoppées par la campagne municipale et la crise sanitaire, ont repris dès le mois de septembre 2020. L'audit financier qui a été conduit en août 2020 a mis en évidence ce que nous pensions : la négociation en cours doit être revue entièrement, principalement en ce qui concerne les aspects financiers. La confidentialité à laquelle sont soumises ces négociations ne permet pas d'en dire plus à ce stade mais ces négociations avancent dans le bon sens.

En préparation de ce changement de gestion, il est indispensable de réaliser des travaux de mise aux normes et de sécurité dans l'établissement thermal. Ainsi un montant total de travaux pour 850.000 € a-t-il été retenu. Ces travaux seront réalisés pendant la période de fermeture hivernale 2020/2021. Ces travaux seront entièrement financés par des subventions, et plus particulièrement par des subventions en provenance de l'Etat. Luchon est ainsi une des premières villes de France à bénéficier de la récente mise en place du plan national de relance de l'économie. En cela, il faut remercier M. Le préfet de Région pour son intervention en ce sens dans notre dossier. Il sécurise ainsi 430.000 € de subventions pour nos travaux car ces derniers correspondent aux critères d'évaluation fixés par ce plan : soutenir l'emploi, préserver l'environnement et résorber les inégalités territoriales.

Ainsi dès sa réouverture, fin mars 2021, notre établissement thermal offrira à ses curistes un confort et une sécurité accrues... En attendant, la réalisation d'autres travaux bien plus importants qui sont prévus dans les deux années suivantes. Nous vous en reparlerons

Bientôt un nouvel **Ascenseur Valléen ?**

Le S.M.O. (Syndicat Mixte Ouvert Haute-Garonne Montagne) est le Maître d'ouvrage et le syndicat qui gère les trois stations de ski de notre département et donc Superbagnères. Ce syndicat, composé du Conseil Départemental pour 80% et de la Communauté de Communes pour 20%, a initié le remplacement de l'ascenseur valléen luchonnais.

L'installation actuelle sera entièrement démontée et remplacée de même que les deux gares amont et aval.

L'objectif de réalisation des travaux est décembre 2021. Ces travaux devraient démarrer en avril 2021. Ce projet a un fort impact sur notre centre ville par le réaménagement qu'il implique de la gare aval et des abords de celle-ci. Notamment en ce qui concerne l'avenue Gallieni et les rues adjacentes autour du « rond point actuel » qui n'en sera plus un.

Nous avons donc du, dans le cadre de notre schéma directeur urbain, faire un focus particulier sur ces aménagements prioritaires, pour accompagner le S.M.O. dans le dépôt de son permis de construire fin octobre 2020. Nous devons de notre côté, déposer un permis d'aménagement au mois de novembre 2020 pour des travaux d'aménagements aux abords de la gare aval qui sont sous compétence communale et qui doivent être instruits dans le même délai global que la réalisation des travaux de la gare aval.



Une volonté de souveraineté alimentaire de la commune de Luchon.

La municipalité mène à l'heure actuelle une réflexion sur la mise en place d'une Régie Agricole Municipale afin de pouvoir fournir aux cuisines centrales de Luchon (Hôpital, Cité Scolaire et EHPAD) des légumes bio de saison tout au long de l'année. Les producteurs locaux seront consultés et invités à travailler en partenariat avec la Régie.

L'objectif est d'offrir un service de livraison de légumes de très bonne qualité alimentaire et sanitaire (agriculture bio, raisonnée a minima, s'orientant vers les critères de la HVE- Haute Valeur Environnementale) à moindre coût pour tous les acteurs concernés (enfants, personnes âgées, clients de restaurateurs, etc...). L'opportunité d'en faire un écopôle alimentaire (ou PTCE Pole Territorial de Coopération Economique) sur la base du programme Coop'Ter, permettrait d'élargir le champ, tant du point de vue des acteurs que du point de vue des services visés.

C'est pourquoi l'accent est mis sur la constitution d'un écosystème coopératif avec toutes les parties prenantes :

- Travailler le partage des enjeux, des ressources et des contraintes des uns et des autres pour converger et identifier les ressources nécessaires pour coopérer ;
- Identifier les externalités négatives à prendre en charge et les externalités positives sur lesquelles s'appuyer ;
- Assurer une meilleure sécurité collective sur les questions d'alimentation dans un fond de vallée de montagne où le transport est lourd en carbone et qui peut être aisément coupé des ressources départementales, régionales, nationales et internationales ;
- Travailler la dynamique servicielle sur la base d'une co-production du service entre les acteurs ;
- Mutualiser les moyens, les ressources au service du projet collectif notamment au niveau des achats mais pas seulement ;
- Élaborer et animer une gouvernance partagée ;
- Organiser les réseaux nécessaires pour professionnaliser, évaluer et soutenir l'écopôle alimentaire ;
- Aller vers une performance d'usage : sécuriser l'approvisionnement alimentaire sur la commune vers les opérateurs de restauration collective, les citoyens, les touristes...
- Sortir de la chaîne alimentaire classique et assurer un niveau de souveraineté alimentaire plus important.

Des économies d'énergie.

La municipalité a lancé un audit thermique d'un certain nombre de bâtiments publics (Hôtel de Ville, Espace Nelson Mandela, Ecole maternelle et le gymnase) afin de diminuer les dépenses énergétiques de la commune. Le coût de l'opération sera subventionné à 95%.



Le dossier de la Maison de Santé avance !

La Municipalité, consciente de la crise de démographie médicale sans précédent qui sévit en France et plus particulièrement de la problématique de notre propre territoire et des besoins de sa population, **travaille avec les médecins et la Communauté de Communes des Pyrénées Haut Garonnaises pour conforter son offre médicale et l'organiser autour de la création d'une future maison de santé dans le Pays de Luchon.** C'est la Communauté de Communes qui détient en effet la compétence nécessaire à cette création de maison médicale.



Un point sur le projet de la piscine Alban Rougé.

Vendredi 23 Octobre 2020, a eu lieu la dernière réunion de validation des solutions pour proposer une offre baignade dès la saison 2021. Au vu de l'actuel état catastrophique de la piscine Alban Rougé, il était impossible de mettre aux normes la structure pour la prochaine saison estivale. La municipalité va donc lancer une consultation pour l'installation d'une piscine éphémère et engager un programme de réhabilitation avec comme objectif une ouverture du bassin Alban Rougé pour l'été 2022. La création d'un bassin couvert avec le projet de faire du complexe de la Pique un pôle sportif par excellence est prévu pour l'année 2024. Nous vous tiendrons informés régulièrement de l'avancée du projet de la piscine dans les prochaines éditions.



1^{ère} phase de l'aménagement du lac de Badech pour l'été 2021.

Il est essentiel de faire du lac de Badech une destination éco-touristique reconnue permettant le maintien et le développement d'activités professionnelles (accueil touristique et de loisirs) pour l'ensemble du territoire.

Partant du constat que la valorisation touristique actuelle n'est pas suffisamment développée, la municipalité souhaite développer un véritable complexe multi-activités au lac de Badech. Ce projet est conçu pour répondre aux attentes des touristes mais aussi pour favoriser l'appropriation du lac et de ses activités par les habitants permanents et les résidences secondaires.



Le lac se développera en plusieurs étapes pour améliorer le cadre de vie des Luchonnais et renforcer l'attractivité touristique.



L'objectif est de développer les possibilités de découvertes et la diversité des activités sur le lac lui-même et sur les espaces alentours par des aménagements spécifiques dès la saison estivale de 2021 :

- Découvrir le lac et s'y déplacer grâce à des paddles et pédalos,
- Offrir un réseau de chemins à usages variés pour des balades à pieds, vélos, chevaux ou trottinettes,
- Développer et promouvoir la pêche sur une zone bien précise du lac,
- Offrir plusieurs zones de détente et de pique-nique autour du lac,
- Renforcer les activités sportives variées et accessibles à tous (vélo, course à pieds, etc.),
- Créer une signalétique unique donnant une identité propre au territoire.





Un futur calendrier de l'entretien de la ville.

Il a été décidé par M. le Maire et le conseil municipal la réalisation d'un calendrier prévisionnel de l'entretien et des travaux de réhabilitation de la ville. L'objectif de cette démarche est que chaque rue, impasse ou parc soit entretenu régulièrement. Nous vous présenterons ce calendrier dès qu'il sera mis en place dans une prochaine édition.

Création d'un portail citoyen pour faciliter vos démarches.

La Municipalité travaille sur la création d'un portail citoyen qui sera disponible au premier trimestre 2021. Cet espace sera entièrement dédié pour effectuer toutes vos démarches concernant les tickets de cantine, vos rendez-vous pour réaliser une nouvelle carte d'identité, préparer vos démarches administratives... Une manière simple et rapide pour obtenir des informations, gérer au quotidien vos inscriptions, vos changements de statut, vos demandes à la Mairie, et ceci sur une seule plateforme numérique. Vous aurez en plus la possibilité de créer votre espace personnel grâce auquel vous pourrez effectuer vos paiements en ligne de restauration scolaire. **Bien sûr l'accueil en Mairie sera assuré, vous pourrez aussi y faire vos démarches.**

C'est donc une nouvelle étape de modernisation et d'optimisation qui s'inscrit dans notre politique municipale que nous souhaitons toujours améliorer.



Le portail citoyen sera amélioré dans le temps avec de plus en plus d'options pour faciliter votre quotidien et simplifier vos démarches administratives.



Réunion de concertation du Schéma Directeur Urbain.



Quand les restrictions sanitaires nous le permettront, une réunion publique aura lieu sur le Schéma Directeur Urbain de la ville de Luchon. Vous pourrez venir découvrir les axes d'orientations du schéma directeur grâce à de nombreuses cartes et illustrations. Les discussions seront rythmées de tables rondes et de présentations thématiques. Tous les enjeux seront étudiés : le modèle urbain pour le centre-ville de Luchon, aujourd'hui marqué par l'Allée d'Étigny ; les nouvelles mobilités ; la circulation du Boulevard Charles De Gaulle ; l'amélioration du stationnement et le nouvel ascenseur valléen qui est au cœur des réflexions du Schéma Directeur, doivent s'inscrire dans un phasage global de l'opération qui va s'étendre sur plusieurs années.



Le Schéma Directeur Urbain est un **outil de planification urbaine qui dresse un horizon de l'aménagement de la ville.**



Conscients de l'urgence de répondre à certaines problématiques du quotidien, tous les acteurs présents seront mobilisés pour la réussite du projet et resteront vigilants sur le calendrier et son financement. Les places seront limitées, nous vous inviterons à vous inscrire à l'accueil de la mairie dès qu'une date sera arrêtée afin que vous puissiez assister à cette réunion de concertation.

Luchon candidate au projet “Petites villes de demain”

La ville va se positionner comme candidate au projet « Petites villes de demain » afin d'être sélectionnée parmi mille communes. Le principal enjeu est de lutter contre les difficultés à l'œuvre depuis quelques années : paupérisation, baisse démographique, vieillissement des logements, dévitalisation des centre-villes... Ce plan lancé par l'État prévoit des aides financières, logistiques pour soutenir les projets locaux, allant de la subvention à l'apport d'expertise. En ce qui concerne les petites villes telles que Luchon, il favorise également le travail en réseau, afin de créer des synergies entre les communes concernées et d'accélérer demain la transmission des bonnes pratiques.

3 000 000 000€

répartis sur
1 000 communes

1 000

communes sélectionnées

Un nouvel élan a été apporté à l'entretien de la ville.



Entretien du parc des Quinconces.

Il était essentiel de commencer à entretenir le parc des Quinconces, un lieu plein de vie où touristes et Luchonnais aiment se promener. Une attention toute particulière a été apportée au fleurissement et à l'entretien du parc ainsi que la réparation de la fuite d'eau provenant des marches menant vers la chaumière. Beaucoup reste à faire.



Entretien des cours d'eau de l'Ône et de la Pique.

L'Ône et la Pique à ciel ouvert. A Luchon, quai Letulle et Bld Henry de Gorsse, on peut enfin admirer la rivière. Une opération initiée par la nouvelle mairie et menée en partenariat avec la société de pêche.



Des agents polyvalents et réactifs.

La polyvalence des agents municipaux a permis d'être réactif sur de nombreux sujets essentiels à l'entretien de la ville. Vous avez pu le constater à plusieurs reprises et tout particulièrement après la tempête Barbara.



Rénovation au stade Jean Peyrafitte.

La ville de Luchon a profité de la trêve estivale pour rénover la toiture de la buvette du stade Jean Peyrafitte ainsi que l'éclairage du stade qui offre désormais une meilleure qualité de jeu pour les footballeurs Luchonnais.



Chute de pierres depuis l'église.

Les pompiers et les services municipaux ont travaillé conjointement pour évacuer les pierres qui risquent de tomber depuis la rosace de l'église de Notre Dame de l'Assomption.



Entretien des espaces verts et des lacs.

La ville de Luchon, soucieuse de l'entretien de l'ensemble des espaces verts, a rattrapé progressivement le retard de la remise en état des espaces végétalisés et des lacs des Quinconces et de Badech après le 1^{er} confinement.



Réparation et remise en état des fontaines.

Comment une ville d'eau telle que Luchon ne valorise t'elle pas ses fontaines ? La municipalité a décidé de remettre rapidement en fonctionnement toutes les fontaines pour la saison estivale.



L'entretien quotidien de la ville.

La municipalité a décidé que chaque rue sera entretenue régulièrement. Les agents des services techniques sont déployés quotidiennement pour que chaque rue soit propre.



Entretien du ruisseau de la Coume.

Suite à de nombreux débordements, le ruisseau de la Coume (le long de l'avenue de Toulouse) a eu le droit à un curage et un débouchage de la traversée pour éviter tout débordement à l'avenir.

Réception des travaux de l'Allée des Bains.

Une réception partielle des travaux de l'allée des Bains a eu lieu le 9 septembre 2020. Depuis, des travaux de levées de réserves et de la mise en place du mobilier ont eu lieu. La réception définitive des travaux de l'allée des Bains est annoncée pour le lundi 16 novembre 2020.

Sans vouloir initier de polémique, on peut regretter à nouveau que les travaux de l'Allée des Bains aient été décidés et effectués dans une certaine précipitation : pas d'enfouissement des réseaux EDF et téléphoniques, pas de travaux sur les conduites souterraines des eaux usées, pas de réflexion sur l'emplacement des conteneurs à ordures ménagères, pas de cohésion avec le reste de la voirie communale...



Fleurissement de la ville.



Durant la période de confinement du printemps, la nature avait repris ses droits dans la cité thermale.

Toutes les équipes se sont mobilisées pour débroussailler, élaguer, tondre...les espaces verts luchonnais. Les jardiniers ont ensuite pu procéder au fleurissement de la belle endormie. Leurs magnifiques réalisations ont permis à la commune de présenter un dossier remarquable pour le concours des "villes et villages fleuris de Haute-Garonne".

Création des structures.

Dans la continuité des illuminations de Noël réalisées l'an dernier par les services techniques, la municipalité a décidé d'étendre ces réalisations à la période d'Halloween. Vous avez donc pu vous rendre compte du savoir-faire de nos agents en croisant dans les rues de la ville : sorcières, citrouilles et autres créatures effrayantes. Nous vous réservons d'autres surprises pour Noël !



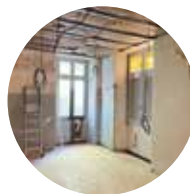
Des travaux au complexe **du casino.**

Un état des lieux catastrophique.

Plafond du dancing effondré, entrée du casino délaissée (parking et escalier d'entrée), salle de la verrière inexploitée, éclairage vétuste, hall sans âme et moquette murale décollée, vitre d'entrée fissurée, plancher du théâtre impraticable et dangereux et des loges dans un état calamiteux... Un constat simple et alarmant de l'entretien général de ce bâtiment. À l'étage, l'ensemble des espaces sont tellement dégradés que seule d'important travaux de restauration, sous prescription des Monuments Historiques permettront de rendre à ces lieux leurs exceptionnelles splendeurs.

Un théâtre du casino du Pays de Luchon enfin rénové.

Événement emblématique de la nouvelle politique culturelle, la réouverture du théâtre du casino du Pays de Luchon a demandé d'importants travaux de rénovation. Ces travaux entièrement réalisés par les agents municipaux vont permettre d'accueillir comédiennes et comédiens, qu'il soient professionnels ou amateurs, dans des conditions dignes des nouvelles ambitions de la Reine des Pyrénées.



Loges du théâtre



Plafond du dancing

Les projets en cours, réalisés ou à venir...



Réhabilitation de la scène



Restauration des loges



Travaux à la salle du piano bar



Entretien général du bâtiment



DSP casinotier

Légende : Contour bleu : en cours - Vert : réalisé - Orange : à venir



Une première vraie saison théâtrale.

C'est une véritable saison théâtrale qui s'est ouverte au théâtre du Casino de Luchon. D'Octobre 2020 à Avril 2021, deux spectacles y sont programmés chaque mois.

La saison a été montée autour d'un théâtre joué par des professionnels avec beaucoup d'humour, mais pas seulement.

Derrière cette programmation se cache Ahmide Radi, élu en charge de la culture, qui a proposé de créer cette offre culturelle dans notre cité thermale. Après de multiples rencontres et de spectacles visionnés, la Troupe du Mas du Pont a été choisie pour la pertinence et la qualité de ses propositions. Des artistes au talent reconnu et à l'univers artistique affirmé qui ont déjà fait vivre beaucoup d'émotion et déclenchés de nombreux rires depuis leur première représentation.

A chaque représentation, le public vient de partout : du Pays de Luchon, du Val Louron, en passant par Montréjeau, Saint-Gaudens et depuis Toulouse. La troupe de la comédie du Mas du Pont a déjà conquis le public lors de ses 2 premières pièces, avec plus de 510 spectateurs venus passer un moment hilarant dans l'enceinte du théâtre du casino de Luchon.



510

Spectateurs

depuis le lancement de la saison théâtrale.

Les représentations théâtrales sont suspendues et reprendront dès que les conditions sanitaires le permettront.

Achetez vos places sur internet.

A l'ère du numérique, il était impensable de ne pas pouvoir réserver ses places sur internet. L'équipe municipale et le service communication de la municipalité ont travaillé sur le développement d'un site internet dédié au théâtre du casino de Luchon. Ce site vous informera de l'actualité du lieu, de la programmation des spectacles et des reportages inédits sur la vie culturelle du théâtre.

Vous pouvez également vous abonner à une newsletter qui vous informera des futurs pièces ou spectacles. N'hésitez plus, réservez vos places pour les prochaines représentations de la troupe de la Comédie du Mas du Pont sur le site internet.



www.theatre.ville-luchon.fr



06 61 94 68 32



Le marché de Noël de l'artisanat.

Le marché de Noël devait se tenir au square Lauret du 12 au 26 Décembre avec 8 chalets qui auraient regorgé de nombreuses idées cadeaux, décorations et des spécialités artisanales. Cependant, dans un souci de protection de la population et pour éviter tout rassemblement, la Municipalité a décidé d'annuler la première

édition du Village de Noël. Les conditions sanitaires ne nous permettent pas de maintenir cette nouvelle manifestation et nous espérons que l'année prochaine, nous pourrions reconduire le village de Noël.

Manifestation annulée.

Luchon met son habit de lumière.

Guirlandes, sapins et décorations en tout genre vont prendre place petit à petit dans la ville. Cette année, nous aurons une nouveauté : un sapin de grande taille sera installé sur le parvis de la Mairie. De plus, pour capter un peu plus de magie, les familles luchonnaises et nos visiteurs pourront également aller faire un tour du côté des parcs des quinconces et du casino, où, du 5 décembre 2020 au 7 mars 2021, seront installés divers décors qui en surprendront plus d'un.

L'événement sera maintenu si les conditions sanitaires le permettent.

La patinoire de plein air...

Comme chaque année, retrouvez la traditionnelle patinoire éphémère. Une belle occasion de se divertir pour les petits et pour les plus grands, sur le parvis des thermes. Venez vous initier au plaisir de la glisse sur une glace naturelle. Afin de réaliser d'importantes économies d'énergie et de supprimer les nuisances sonores dues au groupe froid qui produit la glace de la patinoire traditionnelle, la municipalité travaille sur la possibilité d'investir dans une patinoire synthétique pour la saison 2021-2022.

La patinoire sera maintenue si les conditions sanitaires le permettent.

Résultats de l'enquête du sens unique de l'Allée d'Étigny.

Une réflexion est en cours pour fluidifier la circulation des allées d'Étigny. Dans le cadre de la préparation du nouveau schéma directeur urbain et de l'installation en 2021 du futur ascenseur valléen, et après plusieurs réunions de travail sur ce sujet, la mairie a décidé de faire un essai du sens unique. Au vu du résultat favorable, le sens unique sera maintenu jusqu'à la fin de l'année et une proposition d'aménagement vous sera proposée.

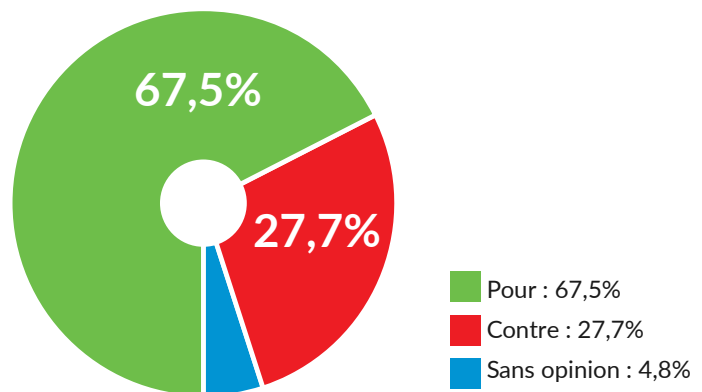
562

Participants à l'enquête

285

Commentaires

Pour ou contre le sens unique ?



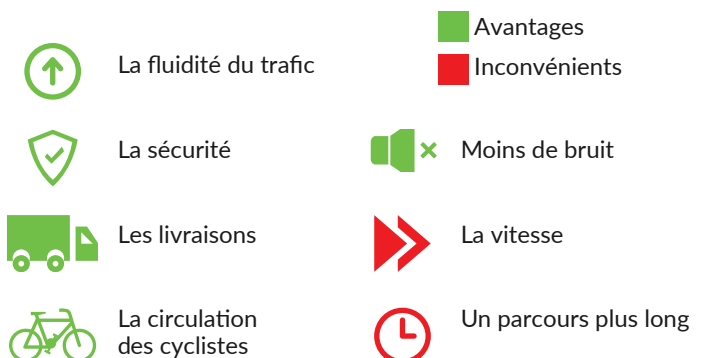
La municipalité a fait le choix de demander l'avis aux Luchonnais avant de prendre une décision à ce sujet. Un très grand nombre d'entre vous a répondu au questionnaire que vous avez rempli en ligne ou téléchargé sur le site internet de la Mairie de Luchon.

Favorable à une piste cyclable à double sens ?



MERCI d'avoir répondu à nos questions, votre participation nous a apporté de précieuses informations quant à vos attentes sur le projet de sens unique de l'Allée d'Étigny. Dans le cadre du schéma directeur urbain, la municipalité organisera une réunion de concertation où nous évoquerons également le sujet du sens unique de l'allée d'Étigny. Places limitées, inscription obligatoire en Mairie ou sur le site de la Mairie dès qu'une date sera arrêtée.

Avantages ou inconvénients du sens unique



La vie associative, une richesse locale.

Les associations tiennent une place importante dans notre commune et contribuent à son identité. Par leur dynamisme, elles améliorent le cadre de vie de la population et participent pour beaucoup d'entre elles à l'animation de la vie locale. **Le mouvement associatif luchonnais repose essentiellement sur le bénévolat, qualité humaine qu'il est nécessaire de sauvegarder et de développer.**

La municipalité souhaite soutenir les associations. Elle leur apporte une aide matérielle, financière, logistique humaine, tout en les accompagnant dans la concrétisation de leurs projets. En effet, il est de tradition au sein de Luchon de collaborer avec les acteurs associatifs sur des projets artistiques, culturels, sportifs, sociaux et de solidarité. Pour promouvoir et consolider ce partenariat, **la municipalité de Luchon entend dynamiser sa politique de soutien à ce mouvement.**

Pour ce faire, la municipalité proposera la création d'une Charte des relations partenariales entre la commune de Luchon et le tissu associatif local. Cette Charte règlera et simplifiera la vie associative par des mesures visant à favoriser : le soutien financier, la simplification des démarches administratives, les modalités d'attributions des subventions, l'accompagnement dans les projets, les outils de communication, l'organisation des événements en les accompagnant dans les meilleures conditions.

La création de cette « Charte des relations partenariales entre la commune de Luchon et le tissu associatif local » **viendra formaliser cette relation et entend renforcer le lien partenarial entre les associations et la commune tout en garantissant l'indépendance de toutes les associations vis-à-vis de la commune.** La Ville de Luchon s'inscrit ainsi dans une démarche de valorisation de la vie associative et proposera à ses partenaires associatifs la formalisation **d'une relation sur la base d'engagements réciproques.**



Bilan positif pour les événements.

Malgré les contraintes sanitaires très restrictives, la municipalité et ses nombreux partenaires ont réussi à proposer de nombreuses animations sportives, festives et familiales tout au long de la saison estivale et jusqu'aux vacances de la Toussaint. Voici une liste non exhaustive des événements organisés par la Commune et ses partenaires :

- Marches actives et assouplissements musculaires.
- Activités sportives variées (football, basket, badminton, gymnastique, volley, street golf...).
- Concours amicaux de pétanque.
- Conférences.
- 10 concerts d'orgue dans le cadre des 150 ans de l'orgue Cavaillé-Coll de Luchon.
- Luchon en Fleurs 2020.
- Atelier cirque au Square Lauret.
- Attractions, jeux gonflables et spectacles pour les enfants.
- 10 expositions à la maison du curiste.
- Animation foraine.
- La semaine culturelle.
- 4 soirées DJ au kiosque à musique du parc des thermes.
- Feu d'artifice de Luchon en Fleurs.
- Lancement d'une saison théâtrale.
- Etc.

101

événements depuis le 1^{er} juillet.

Depuis cet été, vous avez eu le choix de pratiquer du sport quotidiennement et de vous initier à de nouvelles activités. Vous avez pu assister à des concerts d'orgue donnés par des musiciens exceptionnels ou à d'enrichissantes conférences données par l'Académie Julien Sacaze. Vous avez découvert Luchon en fleurs, en remplacement de la traditionnelle fête des Fleurs. Nous espérons que ce programme restreint malgré notre volonté vous a plu ainsi qu'à vos proches et amis. Nous restons à l'écoute de toutes vos suggestions pour que Luchon soit une ville toujours plus animée et attractive. **Une boîte à suggestion est disponible à l'accueil de la Mairie**

Luchon en Fleurs.



Les amateurs de fleurs ont été invités à Luchon en Fleurs, samedi 22 août, pour un rendez-vous unique. La Fête des Fleurs ayant dû être annulée on ne pouvait pas se contenter d'un simple spectacle pour cette date aussi importante aux yeux de tous les Luchonnais. La municipalité a œuvré afin d'offrir une journée sur le thème de la fleur, en lieu et place de la traditionnelle Fête des Fleurs. Luchon en Fleurs a été un événement festif tout en respectant le protocole sanitaire en vigueur et une véritable réussite dans son organisation très stricte qui nous a été imposée par la préfecture.

Pour éviter tout regroupement ou effet de foule, cette journée a été répartie entre plusieurs événements et animations dans plusieurs points disséminés dans la ville. Cette proposition originale a été créée avec l'ensemble des services de la municipalité en quelques semaines. Nous ne manquerons pas d'utiliser les points forts de cette manifestation lors de la prochaine Fête des Fleurs.

La tempête Barbara, des dégâts mais pas de blessé !

La commune a vécu une soirée mouvementée dans la nuit du 21 Octobre 2020. Heureusement, la commune n'a subi que des dégâts matériels et nous ne déplorons aucune victime.

Luchon a enregistré des rafales de vent entre 120 et 140 km/h, des bourrasques qui ont décimés une dizaine d'arbres sur l'avenue Charles de Gaulle, mais aussi un peu partout en ville. Un grand merci à l'agent d'astreinte qui a sécurisé les zones dangereuses et a débité plusieurs arbres avec l'aide des pompiers, de M. le Maire et de quelques élus toute la soirée durant la tempête. **Nous tenons à remercier tout particulièrement l'ensemble des services techniques** qui, dès 6 heures du matin, ont mis toute leur énergie pour retirer tous les arbres en travers de la route. Ce travail titanesque a été réalisé en une matinée et a permis aux administrés de se déplacer en toute sécurité.



Suite à la tempête Barbara, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a mis en place un plan d'abattage et d'élagage des arbres dangereux sur la commune de Luchon pour ceux qui sont situés sur les voies départementales.



L'état des lieux des Tilleuls sur le Boulevard Charles de Gaulle.

Début 2009 le Conseil départemental a référencé 57 tilleuls sur le Boulevard Charles de Gaulle,

- Fin d'année 2009, la commune a perdu 5 arbres
- Fin 2019, 4 arbres ont été abattus suite à une chute face au lycée
- Juillet 2020, suite à une nouvelle rupture face au lycée, 11 nouveaux arbres ont été abattus
- Suite à la tempête Barbara du 21 Octobre, 10 nouveaux arbres sont tombés et 10 autres seront supprimés **il ne restera que 26 arbres sur le Boulevard Charles de Gaulle.**



Une belle course cycliste est passée par Luchon.



Vendredi 18 septembre, Luchon a accueilli la 2^{ème} étape de la Ronde de l'Isard en présence des futurs espoirs des équipes internationales du peloton professionnel qui emprunteront dans un futur proche les routes du Tour de France.

L'étape en ligne de 79,5 km vers la montée de l'Hospice de France ainsi que le contre la montre individuel de l'après-midi autour de Luchon ont été suivies par un public passionné et connaisseur.

Des activités sportives vous ont été proposées tout l'été.

Dans un contexte particulier en raison du contexte sanitaire, la ville de Luchon a proposé des activités sportives et des loisirs diversifiés tout au long de la saison estivale.

4 499

Entrées au mini-golf de Luchon.

844

Participants au réveil musculaire

216

Entrées sur les cours de tennis

4 052

Entrées au Golf

La municipalité a proposé pour la première fois un réveil musculaire en matinée suivi d'assouplissements et d'étirements qui a rencontré un grand succès auprès de vacanciers et de luchonnais assidus. L'après-midi, des tournois sportifs diversifiés ainsi que des animations et démonstrations de freestyle, pétanque, pelote basque ont été largement appréciées des jeunes et des familles. Ces activités ont pu être organisées grâce à l'implication et au dynamisme des clubs sportifs et des agents municipaux.

4 499 joueurs ont été accueillis au mini-golf de la Pique dans un environnement superbe. Un bon moment de détente en famille ou entre amis au mini-golf de Luchon !

Les terrains de tennis ont accueilli de nombreux joueurs satisfaits de pouvoir jouer sur une terre battue de qualité alors que de nombreux tournois étaient annulés dans la région. Le golf a aussi connu une forte fréquentation et les joueurs apprécient la qualité des greens et la beauté de l'environnement.

Dès la rentrée sportive, la municipalité a relancé les activités aquatiques dans le petit Bassin Chambert :

Aquaforme, aquafitness, aquaphobie, éveil aquatique, ludinage et handinage encadrés par des éducateurs diplômés, sont proposées tout au long de la semaine dans le respect des règles sanitaires.



Les activités aquatiques reprendront dès que les conditions sanitaires le permettront.

La nouvelle salle de **muscultation** et **fitness de Luchon.**

La ville de Luchon a souhaité faire évoluer en partenariat avec Luchon Forme et Bien Être la salle de muscultation qui était installée à l'étroit dans les Thermes pour la transférer désormais à la salle Clément Ader à proximité de l'aérodrome. La ville de Luchon tient à remercier les quinze associations qui ont accepté le transfert de leurs activités dans les salles de l'Espace Mandela.



Venez pratiquer des activités sportives accompagnées d'une coach sportive.

Alors n'hésitez plus et venez faire quelques séances pour découvrir l'ambiance conviviale et la qualité de l'enseignement; nous vous attendons et vous réserverons le meilleur accueil à la salle Clément Ader.

Dans un futur que nous espérons proche, cette salle de muscultation devrait être rattachée à un équipement sportif municipal comme le gymnase ou le futur centre aquatique pour permettre l'accueil de clubs de haut niveau et de stages d'entraînements sportifs dans les meilleures conditions.

Une belle journée des associations.

Événement incontournable de la rentrée, le forum des associations a pris une tournure inédite. Il s'est déroulé au stade du Lycée le 6 septembre pour respecter au mieux les règles sanitaires.

L'épidémie continue de chambouler notre quotidien ! L'organisation du très attendu forum des associations a été modifiée en conséquence : reflet de la richesse des activités proposées aux luchonnais, amateurs de sport, amoureux des arts, désireux d'engagement humanitaire... Chacun a pu y trouver son bonheur auprès des 50 associations représentées.



Retour en images des 5 premiers mois de la municipalité.



Installation du nouveau conseil Municipal, salle du Pavillon Normand, samedi 23 mai 2020.



Feu d'artifice du Pays de Luchon (tiré depuis Sode).



Réunion publique avec les commerçants.



Une belle programmation de concerts afin de fêter les 150 ans de l'orgue Cavaillé-Coll. L'association AVOCaCol a réussi le tour de force d'attirer à Luchon les meilleurs organistes de France voire du monde.



Félicitations aux artistes en herbes de la M.J.C. de Luchon qui ont réalisés des graffitis sur les blocs en béton du Parc des thermes. L'objectif de cette réalisation a été d'intégrer le mobilier urbain dans le cadre du parc.



1^{er} commémoration de M. le Maire. Cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin du Général de Gaulle.



Exposition de statues en partenariat avec le festival du Marbre de St-Béat-Lez (Statues prêtées par l'artiste Serge Sallan).



Messe du 15 Août



Lundi 2 novembre, hommage des élèves de l'école élémentaire de Luchon à Samuel Paty.



Exposition des structures lumineuses pour Halloween.



Conseil d'installation de la Communauté de Communes.



Fleurissement des structures de Luchon en Fleurs avec la participation active des associations luchonnaises.



Préparation de la réouverture de la saison thermale après le confinement.



Un nouveau couple de cygnes s'installe au lac de Badech. Malheureusement, un chien non tenu en laisse a tué un cygne quelques jours après leur arrivée.



1^{er} mariage de la Municipalité avec la famille Montastruc.



Commémoration du 11 novembre



Réunion de présentation de la nouvelle équipe avec le personnel communal.



Discours d'inauguration de la programmation théâtrale par M.Radi, Adjoint au Maire.



Inauguration de la saison théâtrale à guichet fermé.

Etc.

Une rentrée scolaire pas comme les autres.

Avec un protocole « COVID 19 » assoupli, les élèves des écoles maternelle « les Eterlous » et élémentaire « les Isards » ont tous fait leur rentrée le mardi 1er septembre 2020 sur un nouveau rythme scolaire de 4 jours.

L'école maternelle accueille 46 élèves et l'élémentaire 118 élèves. L'intérêt des enfants étant majeur dans nos préoccupations, cette rentrée scolaire a permis que nos temps périscolaires fassent peau neuve.

Jusqu'à ce jour, les temps périscolaires étaient une compétence communale. Aujourd'hui, ils ont pris la forme d'un ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) sous la responsabilité de la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaise. Ce transfert de compétence a été décidé dans une volonté d'harmoniser la qualité d'accueil des enfants sur tout le territoire avec un projet périscolaire et du personnel formé et diplômé.

Inscription école maternelle rentrée septembre 2021

Afin de préparer au mieux la rentrée 2021 et afin de garantir le maintien du même nombre de classes, nous invitons les familles habitant Luchon et habitant les communes rattachées à Luchon de part la carte scolaire (Cier de Luchon, Salles-et-Pratviel, Antignac, Moustajon et les communes de la vallée d'Oueil), à prendre contact dès à présent avec la directrice de l'école maternelle de Luchon au 05.61.79.08.27.

En septembre 2021, les enfants nés en 2018 seront scolarisés en Petite Section et les enfants nés en 2019 pourront être accueillis dans la limite des places disponibles en Toute Petite Section.

Si votre enfant est né en 2018 ou 2019 merci de prendre contact avec l'école, ce sera l'occasion de prendre les premières informations concernant la scolarité future de votre enfant et d'obtenir des renseignements sur l'apprentissage des langues (occitan et espagnol) pratiqué dès la maternelle à Luchon.

Projet d'échanges internationaux.

Un dossier d'accréditation Erasmus a été constitué par les enseignants de l'école maternelle. Ce dispositif, s'il est validé, permettra aux enseignants de l'école de poursuivre leurs formations en langue à travers toute l'Europe. Depuis 2017, les écoles de Luchon ont obtenu un label d'école plurilingue. On y enseigne conjointement l'occitan et l'espagnol dès la maternelle. Ce programme qui s'étend sur 7 ans pourra aussi permettre de financer des échanges linguistiques pour les élèves, probablement avec l'école de Benasque, partenaire privilégié.

La municipalité accompagne les enseignants dans ce projet et les aide à établir les contacts avec leurs homologues de Benasque.

L'objectif à moyen terme est que les élèves apprennent l'espagnol de la maternelle jusqu'au lycée qui propose le double diplôme du Bac français / espagnol.

Semaine du goût pour les éterlous !

La semaine du goût est chaque année un des temps forts de l'année scolaire à l'école maternelle.

Le thème choisi cette année a été le chocolat. L'occasion pour les enfants de découvrir d'où venait le chocolat, de partager des moments en cuisine avec les adultes de l'école, et enfin de déguster toutes leurs réalisations en compagnie de leurs familles.



Profitez de cours d'informatique.

Dans une ère digitalisée, il convient de savoir utiliser correctement les outils numériques et Internet. Quand on parle d'informatique, on a tendance à créer un clivage entre les jeunes et les seniors. Cependant, les seniors commencent peu à peu à se familiariser avec la sphère numérique. Toutefois, afin de les rendre plus autonomes, des "cours informatique" senior sont disponibles tous les vendredis à la salle de réunion de la Mairie.

Ne pensez pas, que l'informatique et Internet sont réservés aux plus jeunes ! Non, bien au contraire. De nombreuses choses sont à découvrir pour vous qui êtes seniors et ce n'est sûrement pas trop tard. Les cours d'informatique seniors vous permettent de savoir et comprendre comment utiliser votre ordinateur ou tablette.

Inscrivez-vous directement auprès du C.C.A.S. en fonction de votre niveau :

- Vous n'avez aucune notion en informatique : Niveau 1, chaque vendredi, de 13h30 à 16h
- Vous avez quelques notions en informatique : Niveau 1 de perfectionnement, chaque vendredi, de 16h15 à 18h
- Vous utilisez déjà de temps en temps un ordinateur : Niveau 2, chaque vendredi, de 9h30 à 11h30

Savoir utiliser votre ordinateur et Internet vous offre des multitudes d'avantages. En effet, grâce à l'informatique vous pouvez :

- Communiquer rapidement avec votre entourage
- Rester en contact avec vos petits enfants
- Faire moins de déplacements (prise de rendez-vous par exemple)
- Acheter en ligne
- Suivre les actualités quotidiennes
- Être moins isolé
- Travailler votre mémoire

Le cinéma à prix réduit.

Le C.C.A.S. de Luchon permet d'obtenir des prix réduits pour une séance au Cinéma le REX de Luchon.

Pour bénéficier d'une place de cinéma à 4,60€, l'utilisateur, doit avoir 65 ans et plus et être inscrit dans la liste électorale de la ville de Luchon. Vous souhaitez bénéficier de cette offre ? Rendez-vous dans les locaux du C.C.A.S. de Luchon et inscrivez-vous pour bénéficier de cet avantage.

Les séances de cinéma reprendront dès que les conditions sanitaires le permettront.

Une navette pour faire vos courses.

Navette, mise à disposition gratuitement, assure un service de transport pour les personnes âgées, handicapées et pour des citoyens sans véhicule. En effet, grâce à elle, ces personnes peuvent se rendre chaque mardi à Intermarché à 14h, retour à 15h40.

Préparez votre retraite.

Pour bien préparer votre départ en retraite, il est utile de collecter au préalable un certain nombre d'informations auprès d'un conseiller de la Carsat (Caisse d'assurance de retraite et santé au travail). Ce professionnel est à votre disposition tous les deux mois dans les locaux du CCAS de Luchon pour vous fournir un accompagnement personnalisé, vous donner le détail de vos cotisations et évaluer le montant de votre future pension. Vous pourrez rencontrer un conseiller de la Carsat, le mardi 24 novembre, en vous inscrivant auprès du C.C.A.S. de Luchon.

Liste Unis pour Luchon

Le début du mandat municipal est marqué par l'urgence de faire face au défi sanitaire et économique de la COVID-19. Beaucoup de commerçants luchonnais sont dans l'épreuve : nous appelons à la solidarité et à la consommation locale ! Nos achats sont nos emplois. Les saisonniers, après une saison hivernale mauvaise et les effets du confinement et de la pandémie, ont vu leur activité annuelle limitée aux mois de juillet et d'août : beaucoup se trouvent aujourd'hui dans une situation difficile. Pour eux, pour les commerçants et pour l'emploi à Luchon, il est urgent de réaliser les investissements nécessaires aux Thermes avec la Région Occitanie et à la station de Superbagnères avec le Conseil départemental de la Haute-Garonne. La priorité pour la ville reste de réussir ces investissements majeurs, sans se disperser et en recherchant le consensus. À ce titre, s'agissant de la vie de la commune, nous espérons que, malgré des attributions de subventions qui posent question et qui pourraient diviser, les associations qui constituent le cœur vivant de Luchon et qui ont fait la preuve de leur utilité publique seront préservées !

Liste Passionnément Luchon

Après six mois, nous nous félicitons de ce que la nouvelle équipe en place s'inscrive dans la continuité du travail que nous avons accompli.

Le budget de fonctionnement reprend très largement le projet que nous avons communiqué à Monsieur Azémar en mars. Il profite de l'excédent de plus de 2 millions d'euros que nous avons laissé tel que validé par l'Etat et de nouvelles recettes fiscales grâce aux services financiers. Nous nous félicitons de l'obtention du prêt pour combler partiellement le déficit des thermes suite à la crise sanitaire.

Les rares animations proposées cet été ont bénéficié de nos travaux importants au théâtre, de notre réhabilitation de l'orgue ou de nos innovations telles que les illuminations de la ville grâce aux belles structures confectionnées par les équipes municipales.

L'étude sur le schéma urbain lancée avec le Département et celle sur la maison de santé, avec la Région et l'ARS, se poursuivent de même que les négociations avec les repreneurs des thermes, projet que nous étions pourtant seuls à défendre il y a un an.

Restent cependant des questions qu'il nous est difficile d'évoquer ici faute d'informations mais nous ne manquerons pas d'y revenir plus tard.

Michèle CAU et Louis FERRE

Liste Réussir Luchon Ensemble

Le projet de budget 2020 qui nous a été remis lors de notre prise de fonction a dû être profondément modifié.

En effet, sur la "suggestion" de la direction des Finances Publiques, nous avons dû réintégrer dans le budget 2020, 1 175 000 € de charges diverses et les retrancher à « l'excédent » reporté de 2 millions d'euros tel qu'il apparaît dans le compte administratif 2019. Voir en cela l'article sur le budget, pages 12 et 13.

L'engagement de la municipalité précédente de cautionner à 100 % un emprunt immobilier de 1,2 millions d'euros, souscrit par l'association "Un Maillot pour la Vie", vient d'être sanctionné par le tribunal administratif de Toulouse qui a condamné, en septembre 2020, la mairie de Luchon à verser 560 000 € au Crédit Agricole.

L'action en justice intentée par la municipalité précédente à la société qui devait exploiter un casino dans les thermes de Luchon vient d'être rejetée par le tribunal administratif de Toulouse. Pour information, la société en question traverse de graves difficultés financières et vient de revendre le casino de Capvern...

Notons que la somme des frais d'avocat (pour litiges seuls) engagés par la municipalité précédente de mai 2019 à mai 2020 est de 52.500 €.

Lorsque le compte administratif 2020 de la commune sera établi, nous ferons un point précis sur l'ensemble de ces comptes.

Thermes : La négociation pour la DSP de nos thermes n'a vraiment commencé qu'en août 2020. Le dossier que nous avons trouvé à notre arrivée se limitait à une étude technique et architecturale, tel qu'il avait été présenté en Conseil Municipal en Février 2020. Comme indiqué à l'article consacré aux Thermes, page 15, l'absence de provisions dans le budget des thermes nous a obligé à trouver en urgence des subventions exceptionnelles pour permettre d'entreprendre des travaux indispensables au respect des normes techniques mais aussi pour garantir la continuité de la négociation de la DSP....

Piscine : L'état de délabrement de nos piscines (aucun travaux en 20 ans) nous oblige à trouver une solution temporaire et onéreuse pour pouvoir ouvrir une piscine d'été en 2021. Le budget total pour la réouverture du complexe Alban ROUGÉ (piscine couverte et bassin d'été) avoisinera les 7 millions d'euros.

Soyons attentifs aux autres !

Luchon
LA VILLE
Pyrénéz-vous !

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES



Vous connaissez

des personnes isolées ou vulnérables ?

En temps de crise sanitaire, il est important de connaître les personnes dans le besoin. Les personnes isolées ou vulnérables nécessitent une attention particulière.

Signalez-vous ou signalez des personnes isolées ou vulnérables

auprès du Centre Communal d'Action Sociale.

En appelant le 05 61 94 68 80

www.mairie-luchon.fr

État Civil du 23 mai au 6 novembre 2020.

Mariages

MONTASTRUC Béatrice et LE GUENNEC, Arnaud le 27 juin 2020

PEREZ Marina et CARTIER Rémi, le 27 juin 2020

MARQUES LUZES Maria Da Conceição et BENGUESNIA CHADLY Abdelhamid, le 18 juillet 2020

BAKOUCHE Pascale et BERGÈS Jean-Nicolas, le 12 septembre 2020

BIDAULT Emilie et FRESQUET Barthélémy le, 26 septembre 2020

Naissances (Les naissances de 2020)

ANDRÉ ARTUS Mathis, né le 23 janvier 2020 à Saint Gaudens

SANTISTEVE DEO Alvaro, né le 30 janvier 2020 à Toulouse

RETUREAU Alexandre, né le 10 février 2020 à Toulouse

GROS Amaury, né le 25 mars 2020 à Saint Gaudens

ALUPEI Dorian, né le 7 octobre 2020 à Saint Gaudens

BOURDET Léon, né le 20 octobre 2020 à Tarbes

Décès

CAZAUX Bertrand, né le 13 décembre 1920, décédé le 24 mai 2020 à SAINT GAUDENS

LIFSITZ Paulette, veuve LAURENS, née le 13 avril 1935, décédée le 31 mai 2020 à LUCHON

MAGARD Lucienne, veuve RODRIGUEZ, née le 21 septembre 1933, décédée le 5 juin 2020 à LUCHON

SACAZE Jean, né le 25 février 1933, décédé le 7 juin 2020 à LUCHON

LEYGONIE Georgette, veuve LABORIE, née le 12 juin 1927, décédée le 26 juin 2020 à LUCHON

DUMAS Jean, né le 6 juillet 1936, décédé le 12 juillet 2020 à LUCHON

PIQUE Alain, né le 11 mars 1969, décédé le 17 août 2020 à SAINT GAUDENS

OLIVIERO Daniel, né le 14 janvier 1956, décédé le 23 septembre 2020 à QUINT FONSEGRIVES

POZZETTO Jean, né le 19 septembre 1956, décédé le 30 septembre 2020 LUCHON

GARONNE Rose, veuve PATTARONE, née le 14 août 1923, décédée le 2 octobre 2020 à LUCHON

BON Marie, veuve PRADERE, née le 1er mai 1932, décédée le 10 octobre 2020 à LUCHON

PASQUET Jeanne, veuve LEROY, née le 28 février 1920, décédée le 16 octobre 2020 à BEAUCHALOT

BOURDETTE Aline, née le 1er janvier 1957, décédée le 21 octobre 2020 à SAINT GAUDENS

JOURDAN Jean-Pierre, né le 18 mars 1955, décédé le 23 octobre 2020 à SAINT GAUDENS

CEREZA François, né le 5 juillet 1936, décédé le 26 octobre 2020 à LUCHON

CHREPTIUK Michèle, veuve LANGLET, née le 14 décembre 1939, décédée le 27 octobre 2020 à LUCHON

PASCAL Léonie, veuve DEO, née le 12 juillet 1937, décédée le 31 octobre 2020 à SAINT GAUDENS

ARMINGAUD Simone épouse DEYMIER, née le 13 décembre 1941, décédée le 1^{er} novembre 2020 à SAINT GAUDENS

OUSSET Marguerite, veuve OUSSET, née le 12 janvier 1929, décédée le 6 novembre 2020 à LUCHON

Bienvenue à la nouvelle **Directrice des Services.**

Après 20 ans d'expérience professionnelle passés à la direction de Communes, de Communauté de Communes, d'établissements publics administratif et industriel et commercial, Stéphanie DANTES a succédé à Nicolas NAYRAL à la direction de la Commune de Bagnères de Luchon le 24 août dernier.

Juriste en Droit des Affaires et en Droit Public, cette native de Bordeaux souhaite mettre toute son expérience et son énergie au service du renouveau de Luchon, tout en se rapprochant de ses racines paternelles pyrénéennes dans la Vallée d'Aure .

Toute l'équipe des élus et des agents municipaux lui souhaite la bienvenue et la remercie pour l'énergie et l'implication dont elle a déjà fait preuve dans la gestion de notre ville.

Du 21 janvier au 20 février 2021 **vous allez être recensés.**

Le recensement de la population mené par l'Insee et la commune, permet de connaître le nombre de personnes vivant en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ce chiffre découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée plus la participation est importante. Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population et de comprendre l'évolution démographique.

Au niveau local, les informations collectées (âge, profession, moyen de transport...) permettent à la collectivité de mieux connaître la structure familiale de ses habitants afin de réfléchir aux équipements publics dont la commune aura besoin pour un aménagement adapté.

Le recensement d'aujourd'hui aide la construction de demain.

Dans le cadre du recensement de la population en 2021, la Mairie de Luchon recherche des agents recenseurs pour la période du 21 janvier 2021 au 20 février 2021. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous rapprocher de l'accueil de la mairie

Le centre d'incendie et de secours de Luchon **recrute.**



À Luchon, 35 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Le centre d'incendie et de secours de Luchon recrute des sapeurs-pompiers volontaires. Vous êtes intéressé(e) ? Vous souhaitez en savoir plus ? Contactez-nous au 05 61 94 83 06 ou par mail : hippolyte.gomez@sdis31.fr

Chaque personne entre 18 et 55 ans intéressée – et jouissant d'une bonne condition physique et qui habite à moins de 8 minutes du centre de secours de Luchon peut postuler.

MAIRIE

Accueil de la Mairie :05 61 94 68 68

Horaires : 8h-12h et 14h-17h du lundi au vendredi
9h-12h le samedi matin

Etat civil :05 61 94 68 74

Horaires : 8h-12h et 14h-17h du lundi au vendredi
9h-12h le samedi matin

Ateliers municipaux :05 61 79 13 11

Urbanisme :05 61 94 68 82

Horaires : Du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-17h

Service animations :05 61 94 68 32

Horaires : Du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-17h

Service associations :05 61 94 68 87

Horaires : 9h-12h
L'après-midi sur rendez-vous

Police municipale :05 61 94 68 81

Horaires : Tous les jours : 8h30 à 12h et 14h00 à 17h30

Maison du curiste :05 61 79 22 22

Horaires : (Ouvert lors de la saison thermale)

Trésor public :05 61 79 02 90

Horaires : Les lundis, mardis et jeudi : 9h-12h
et 13h30-16h

C.C.A.S.

Accueil du C.C.A.S. :05 61 94 68 80

Horaires : Du lundi au jeudi : 8h-12h15 et 14h-17h30
Le vendredi : 8h-12h et 14h à 15h

Caisse d'allocations Familiales :05 61 94 68 80

Horaires : Sur rendez-vous le mercredi matin de 9h à 12h
(hors vacances scolaires)

CARSAT :05 61 94 68 80

Horaires : Sur rendez-vous, 1 mardi par mois
0973794206.....

Ecrivain public :06 98 74 09 85

Horaires : le 2^{ème} lundi de chaque mois, sur rendez-vous

THERMES

Thermes :05 61 94 52 52

Luchon Forme et Bien-être :05 61 79 22 97

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

École maternelle « les Eterlous » :05 61 79 08 27

École élémentaire « les Isards » :05 61 88 43 81

Collège Jean Monet /

Lycée Edmond Rostand :05 61 79 96 50

Lycée professionnel des métiers du bois :05 61 94 66 00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PYRÉNÉES HAUT-GARONNAISE

Siège administratif :05 61 94 79 50

Horaires : Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h
(fermé le mercredi après-midi)

Site de Moustajon :05 61 79 12 90

Horaires : Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h
(fermé le mercredi et le vendredi après-midi)

ALAE écoles de Luchon :06 01 16 89 92

Déchetterie :05 61 94 31 38

Horaires : Du mardi au samedi : 9h-12h et 14h-17h30

Office de tourisme Pyrénées 31 :05 61 79 21 21

Horaires : Du lundi au samedi : 9h-12h30et 15h-18h30,
le dimanche : 9h-12h

DIVERS (PERMANENCES)

Maison des solidarités (boulevard Charles De Gaulle)

Assistante sociale :05 62 00 92 20
Horaires : Sur rendez-vous

UFC QUE CHOISIR (en mairie)

Horaires : 2^{ème} et 4^{ème} samedi du mois - 9h30-12h

Service d'aide aux victimes : (en mairie)06 81 35 72 61

Assuré par l'association de contrôle judiciaire socio-éducatif
de Saint-Gaudens.

Horaires : Sur rendez-vous 1^{er} vendredi du mois - 9h-12h.

Huissier de justice : (en mairie)0561894525

Horaires : le mercredi de 14h30 à 15h30

Avocat : (en mairie)0561896914

Possibilité de rdv téléphonique le 1^{er} mercredi du mois

Patrice RIVAL – Conseiller départemental (en mairie)

Une permanence par mois à la mairie.



Les contacts et les déplacements sont restreints jusqu'au 1^{er} décembre à minima.
Tous les services sont maintenus ouverts et accessibles uniquement sur rendez-vous et les horaires d'ouverture au public restent inchangés. Ces informations seront probablement amenées à évoluer, nous vous tiendrons régulièrement informés.



REPORT DE LA TOURNÉE DES CALENDRIERS DES SAPEURS-POMPIERS

Avec la crise sanitaire et les nouvelles mesures de confinement, les sapeurs-pompiers de la Haute-Garonne n'assureront pas la traditionnelle distribution du calendrier des pompiers.

Luchon 
LA VILLE
Pyrénez-vous !

Mairie de Bagnères de Luchon

23 Allée d'Etigny,
31110 Bagnères-de-Luchon
accueil-mairie@mairie-luchon.fr
www.mairie-luchon.fr

Suivez-nous



[luchonlaville](#)



www.mairie-luchon.fr